

Conseil de Ville de Delémont

## Question écrite

### Le gaz et son prix

Selon les renseignements fournis à la presse à l'occasion de la dernière assemblée de Régiogaz (juin 2005), cette société se porte bien à la fois en ce qui concerne ses résultats financiers et ses perspectives de développement. Comme l'ont relevé ses responsables, une expansion du recours au gaz en tant que source d'énergie est souhaitable à la fois sur le plan écologique et sur le plan économique.

Il est donc particulièrement regrettable qu'en période d'explosion des prix du mazout, les prix du gaz suivent le mouvement - les distributeurs appartenant sans doute aux mêmes propriétaires -, un phénomène qui empêche ainsi le gaz de bénéficier d'un avantage comparatif qui pourrait être décisif.

Il est sans doute également important de s'intéresser aux prix du gaz en raison de l'accroissement des difficultés budgétaires aussi bien des collectivités publiques que des ménages.

Aussi, nous demandons au Conseil communal (CC) de nous renseigner sur les questions suivantes :

1. De quelle manière les prix d'achat du gaz par Regiogaz auprès de ses fournisseurs se décomposent-ils (prix sur le marché, taxes,...) ?
2. Comment les différents facteurs constitutifs de ces prix ont-ils évolué ces dernières années... et ces derniers mois ?
3. Comment et par qui les montants respectifs de ces différents facteurs sont-ils fixés ?
4. Comment la commune de Delémont - respectivement la société Regiogaz SA - a-t-elle le pouvoir d'influer sur la fixation du montant de l'un ou l'autre de ces facteurs ?
5. A quoi et à qui les taxes prélevées par ce biais sont-elles affectées ?
6. Quelle est la nature des relations avec EDJ dans ce contexte ? Comment les montants perçus par EDJ sont-ils affectés ?
7. Comment la variation de ces taxes, par exemple de la taxe d'approvisionnement, se traduit-elle dans les comptes communaux ?
8. Concernant les prix de vente aux consommateurs, de quelle marge de manœuvre Régiogaz SA et les communes membres disposent-ils selon l'appréciation du CC ?

Delémont, le 12 décembre 2005

Groupe CS - POP

Resp.: Max Goetschmann

*W. A. ...*  
*M. A. ...*  
*M. P. ...*